

Quatre Vauclusiens remportent la 'Réalisation audiovisuelle TDAH'



Quatre jeunes vauclusiens ont remporté le 3° prix national du 'Projets jeunes 2024' lors du salon international de l'agriculture. Leur réalisation audiovisuelle a conquis le public en décrochant la 1^{re} place du concours. Leur projet était soutenu par la Caisse Alpes Vaucluse de la Mutualité sociale Agricole.

Le projet a été porté par 4 jeunes vauclusiens faisant partie de l'association Magenta Production : Romain et Vincent Gondran respectivement de Carpentras et de Sarrians, Mathis Gros de Monteux et Marie Guir de Carpentras, qui ont évoqué, dans leur réalisation audiovisuelle : un clip musical, les Troubles du Déficit de l'Attention avec Hyperactivité. Objectif ? Mettre en lumière les défis quotidiens des personnes concernées et favoriser une meilleure compréhension de ce trouble encore trop méconnu.

Une réalisation deux fois primée

Avant cette reconnaissance nationale, le projet avait déjà été distingué par la MSA Alpes-Vaucluse en décembre dernier qui leur avait attribué 1 800€. Plus tard, le jury national de l'Appel à Projets Jeunes





(APJ) édition 2024-2025, réuni le 20 janvier dernier, a primé 14 projets issus de toute la France. Localement, la MSA Alpes-Vaucluse en avait soutenu 9 projets parmi les 230 récompensés au total par l'ensemble des caisses de MSA. Depuis plusieurs années, le nombre de candidatures ne cesse d'augmenter, témoignant de l'engouement des jeunes ruraux pour ce dispositif et de leur volonté de s'investir pour dynamiser leurs territoires.

Les internautes plébiscités

Parallèlement à la sélection du jury national, les projets ont concouru pour le prix des internautes. Ce concours, organisé deux semaines avant la cérémonie, permettait aux 19 projets les mieux notés par le jury national (dont les 14 groupes lauréats) de soumettre leur réalisation au vote du public via une plateforme internet relayée sur les réseaux sociaux. Le groupe recueillant le plus de votes remportait une bourse de 1 500€. Cette année, la 'Réalisation audiovisuelle TDAH' a largement mobilisé les internautes et s'est imposée en tête du classement avec 851 votes, suivis par les projets 'Exposition photographique : 'Biodiversité d'ici et d'ailleurs' (MSA Sud Champagne) avec 793 votes et 'Nomad'Escape (MSA Ain Rhône) avec 445 votes.

La remise des prix s'est faite au salon de l'agriculture

L'annonce officielle des résultats du concours national et du concours des internautes a eu lieu le 1er mars 2025 au Salon International de l'Agriculture, en présence de Jean-Michel Mazet, premier vice-président de la MSA Alpes-Vaucluse, venu soutenir les jeunes lauréats.

3 projets ont reçu les 'Trophées des Objectifs de développement durable en Luberon-Lure'



Ecrit par le 30 novembre 2025



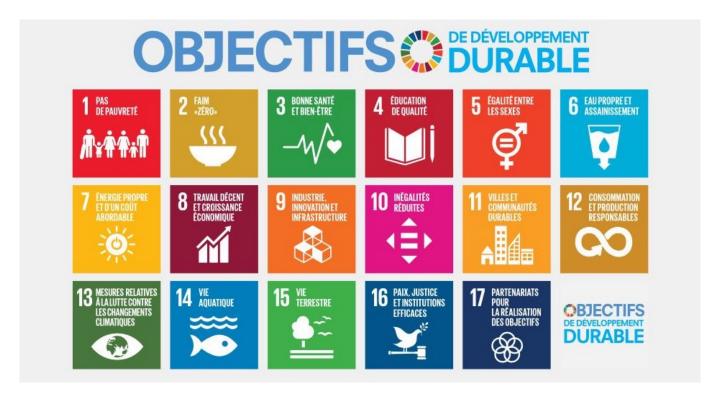
Il y a quelques semaines, la ville d'Apt a accueilli la cérémonie de revalidation de la Réserve de biosphère Luberon-Lure et la remise des Trophées des Objectifs de développement durable (ODD) durant laquelle trois porteurs de projets ont été récompensés.

De juin à octobre 2022, le <u>Parc naturel régional du Luberon</u> a lancé ce concours dans le but d'aider des porteurs de projets à mettre en œuvre un ou plusieurs ODD dans le territoire Luberon-Lure. Les Trophées des ODD aux mairies, collectivités, collectifs de citoyens, établissements scolaires, centres sociaux, entreprises, ou encore aux associations actives sur le territoire.

Parmi les neuf projets présentés, trois ont été sélectionnés et ont reçu 1 000€ chacun. Le jury, composé d'élus et d'agents du Parc, a choisi les trois lauréats en se basant sur plusieurs critères : le lien du projet avec le territoire, son bénéfice pour d'autres personnes que son porteur, sa dimension participative ainsi que sa contribution à l'un des 17 ODD. Ces derniers couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays et ont été adoptés par tous les pays membres de l'Onu en 2015.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Les lauréats

Le premier prix a été décerné à l'Association d'aide à l'autoconstruction photovoltaïque (3Apv), pour sa réalisation d'un film-tuto sur la démarche d'aide à l'autoconstruction de panneaux photovoltaïques par les particuliers. Créée en octobre 2021, l'association compte une centaine d'adhérents. Cinq installations ont déjà été réalisées pour un total de près de 50 kWc et plus d'une cinquantaine de projets sont en cours. Les actions de 3Apv entrent dans l'objectif de développement durable n°7 'Énergie propre et d'un coût abordable'.

Sylvain Burel, avec son entreprise d'arboristes-grimpeurs, a été récompensé pour sa sensibilisation à la taille responsable des arbres auprès des collectivités. « Il en va de notre responsabilité à tous, élus publics, collectivités, particuliers, de protéger les arbres, explique-t-il. Il est l'heure d'écrire une charte visant à les protéger. » Ces actions entrent dans l'objectif de développement durable n°15 'Vie terrestre'.

Le <u>centre social de Manosque</u> a également été récompensé pour son projet 'Ça roule' qui est destiné à un public âgé de 14 à 16 ans issu de quartiers prioritaires de la ville. Ce projet fait la promotion du vélo comme moyen de transport propre, et d'encourager les jeunes à utiliser la mobilité douce, tout en découvrant la région et l'environnement local, afin de les rendre autonomes et responsables de l'environnement. Ce projet entre dans l'objectif de développement durable n°4 'Éducation de qualité'.

V.A.



La Région Sud remet les prix du concours 'Pour en finir avec le harcèlement scolaire'



À l'occasion de la journée internationale contre le harcèlement scolaire, qui a eu lieu le 10 novembre dernier, les élus de la Région Sud se sont réunis pour remettre les prix régionaux aux lauréats du concours 'Pour en finir avec le harcèlement scolaire'.

Ce concours représente l'un des volets fondamentaux du Plan régional de lutte contre le harcèlement scolaire. Trois objectifs s'en dégagent : sensibiliser les lycéens et leur entourage, permettre aux lycéens de devenir des acteurs de la prévention et de la lutte contre le harcèlement scolaire, et favoriser la mise en œuvre de projets novateurs, expérimentaux ou pérennes dans les établissements scolaires. « Ce Prix régional vient récompenser les initiatives des jeunes et a pour vocation d'enrichir leur parcours citoyen »,

Ecrit par le 30 novembre 2025

a expliqué Renaud Muselier, président de la Région Sud.

Le concours a permis aux jeunes de participer à une cause importante, tout en faisant preuve de créativité. Ils ont dû concevoir des productions vidéos, des affiches et des dessins de prévention. Le premier prix a été remporté par le Lycée de la Méditerranée à La Ciotat, pour la réalisation d'une affiche et d'une courte vidéo, qui a remporté 3 000€. Le deuxième prix a été attribué au Lycée Thomas Edison à Lorgues, pour la production d'une vidéo et d'une affiche, qui a remporté 2 000€. Le Lycée Pierre et Marie Curie, situé à Menton, a remporté le troisième prix, c'est-à-dire 1 000€, pour ses créations de dessins et de bandes dessinées. Le jury a également attribué son prix spécial, qui est revenu au Lycée Jacques Audiberti à Antibes, pour sa création d'un site collaboratif contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.

V.A.

Rabelais des Jeunes Talents : Saïd Soumaïla, Vauclusien, lauréat dans la catégorie « cuisinier-serveur »





La 10^e édition des <u>Rabelais des Jeunes Talents</u> de la gastronomie s'est déroulée en septembre dernier dans les salons de l'Aveyron, à Paris. Parmi les 35 lauréats récompensés, Saïd Soumaïla, qui travaille dans un restaurant à Avignon, a reçu un trophée dans la catégorie « cuisinier-serveur ».

Après avoir occupé la scène du Cirque d'Hiver en 2012, puis du Grand Rex de 2013 à 2019 et enfin les salons du palais de l'Elysée l'an dernier, les <u>Rabelais des Jeunes Talents</u> de la gastronomie sont revenus cette année dans un nouveau lieu : les salons de l'Aveyron, au cœur de Paris-Bercy. Orchestrée par la confédération générale de l'alimentation en détail (<u>CGAD</u>), cette cérémonie a permis de récompenser 35 jeunes de la promotion 2022.

Agés de 17 à 19 ans, tous ont été reconnus par leurs pairs pour leur talent, leur dextérité, leur créativité et leur motivation. Pour être retenus comme lauréats, ils se sont distingués dans leur spécialité lors des concours et épreuves de sélection organisés tout au long de l'année dans l'un des 13 métiers de bouche : boucher, boulanger, brasseur, caviste, charcutier-traiteur, chocolatier, crémier-fromager, cuisiner-serveur, épicier, glacier, pâtissier, poissonnier, primeur.

Devant plusieurs centaines d'invités, chefs d'entreprise, partenaires du secteur et acteurs des filières professionnelles, chaque lauréat s'est vu remettre un trophée qui l'a fait entrer dans le cercle des Rabelais. Depuis la création des Rabelais en 2012, pas moins de 292 jeunes ont été ainsi récompensés. Autant de talents qui cultivent l'excellence à la Française et s'épanouissent dans leur métier en mêlant innovation et tradition.

Parmi les 35 lauréats, <u>Saïd Soumaïla</u>, Vauclusien qui travaille dans un restaurant à Avignon, a reçu un trophée dans la catégorie « cuisiner-serveur ».



Ecrit par le 30 novembre 2025





Saïd Soumaïla lauréat dans la catégorie « cuisinier-serveur », édition 2022 © Cedric-Doux.fr / Vikensi Communication / CGAD

« Il faut commencer en bas pour aller au plus haut »

Saïd Soumaïla, 23 ans, travaille dans les cuisines d'un restaurant à Avignon. C'est un stage dans un kebab qui lui donne le déclic et le pousse à s'intéresser à ce métier. Il passe alors son bac pro cuisine puis un BTS « dessert de restaurant ». Pris de passion pour ce métier, il en aime chaque aspect : les possibilités infinies de créations culinaires, l'évolution en continu de ses compétences, la montée d'adrénaline à chaque service... Lors de sa deuxième participation au concours Worldskills France en 2022, il décroche la médaille d'argent qui l'encourage à rêver du Bocuse d'or. Pour lui, « il faut commencer bas pour aller au plus haut ». Il espère un jour décrocher son étoile au guide Michelin.

J.R.

Concours photo « images d'ici et d'ailleurs » : la remise des prix aura lieu vendredi



La remise des prix du concours photo « images d'ici et d'ailleurs » aura lieu vendredi 4 novembre à la galerie « <u>Art et Vie</u> » de Carpentras.

Le concours photo « images d'ici et d'ailleurs », organisé en mai et juin, a été un succès auprès des



carpentrassiens et des touristes. Fin juin, les photos ont été décrochés et, après délibération du jury, 20 photographes ont été sélectionnés. Ils se verront remettre un prix vendredi 4 novembre, à 18h15, à la galerie « Art et Vie ». Cette remise des prix se fera en présence de Serge Andrieu, maire de Carpentras, Pauline Dréano, adjointe à la culture et à la jeunesse, Jean-Pierre Cavin, conseiller municipal délégué aux expositions et des membres des associations <u>Art et Vie</u> et <u>les Papillons</u>.

Vendredi 4 novembre 18h15 à la galerie « Art et Vie», 25 rue Porte d'Orange, Carpentras.

J.R.